

Appel d'offres

VILLE DE MONTRÉAL

Service de la gestion et de la planification immobilière

Direction de la gestion de projets immobiliers- division projets corporatifs

Des soumissions, sont demandées et devront être reçues, avant 14 h, à la date ci-dessous, au Service du greffe de la Ville de Montréal à l'attention du greffier, 275, rue Notre-Dame Est, bureau R-134, Montréal (Québec) H2Y 1C6 pour :

Catégorie : Travaux

Appel d'offres : 5878

Descriptif : Stade de soccer de Montréal : aménagement d'une aire de restauration

Date d'ouverture : 21 novembre 2016

Dépôt de garantie : 10 % de la valeur de la soumission

Renseignements : Pour toute question s'adresser à : Rémy-Paul Laporte
rplaporte@ville.montreal.qc.ca

Documents : Les documents relatifs à cet appel d'offres seront disponibles à compter du 31 octobre 2016

Visite supervisée des lieux : N/A. ou Oui, obligatoire :

Si la visite supervisée des lieux est obligatoire, la date limite pour prendre rendez-vous est le 7 novembre à 16 heures, à l'adresse courriel suivante :
rplaporte@ville.montreal.qc.ca

Les visites auront lieu du 9 novembre au 11 novembre 2016 inclusivement, selon l'horaire suivant : 9h00, 10h00, 11h00, 13h00;14h00.

Les personnes et les entreprises intéressées par ce contrat peuvent se procurer les documents de soumission en s'adressant au Service électronique d'appels d'offres (SÉAO) en communiquant avec un des représentants par téléphone au 1 866 669-7326 ou au 514 856-6600, ou en consultant le site Web www.seao.ca. Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SÉAO.

Chaque soumission doit être placée dans une enveloppe cachetée et portant l'identification fournie en annexe du document d'appel d'offres.

Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement dans les locaux au Service du greffe à l'Hôtel de Ville, immédiatement après l'expiration du délai fixé pour leur réception.

La Ville de Montréal ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelques natures que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

Montréal, le 31 octobre 2016

Le greffier de la Ville
Me Yves Saindon

Journaux de publication : Le Devoir__X_ Autre à préciser* : _____

*Toute publication additionnelle est aux frais du requérant.